

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

VILLEPREUX
VIVES TENSIONS ENTRE UNE ASSOCIATION ET LE MAIRE, QUI OBTIENT LA PROTECTION FONCTIONNELLE
Actu page 4



Quel avenir pour le Musée de la ville, toujours en quête d'un nouveau lieu d'implantation ?

Dossier page 2
Fermé depuis un an, l'établissement, qui devait déménager en septembre dernier à l'espace Saint-Quentin, renforce sa programmation hors-murs et cherche toujours un lieu d'accueil plus grand pour ses collections.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Des travaux en cours avenue du Manet
Actu page 6

- **LES CLAYES-SOUS-BOIS**
Une enquête publique sur le stationnement dans la commune **Page 4**
- **GUYANCOURT**
Nouvelle résidence proposant du BRS dans le quartier de Villaroy **Page 5**
- **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**
L'utilisation du réseau cuivre est terminée à Guyancourt et Magny **Page 8**
- **FAITS DIVERS**
Maurepas : Un pédophile condamné à trois ans de prison ferme **Page 10**
- **CYCLISME**
Tour de France : encore un passage par Villepreux en 2025 **Page 12**
- **CULTURE**
Naruto et Goldorak débarquent dans la galerie d'Auchan Plaisir **Page 14**

LA VERRIÈRE
L'INTERNAT DE L'ERPD VA FERMER, MAIS PAS DE CHANGEMENT POUR LES AUTRES ÉLÈVES
Actu page 6



COIGNIÈRES
On a testé... le mythique roadster Mazda MX-5, qui fête cette année ses 35 ans
Actu page 7



GUYANCOURT
Des enfants du CME ont planté une micro-forêt à la petite Minière
Actu page 8

En 2025, profitez d'une **visibilité optimale** auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Quel avenir pour le Musée de la ville, toujours en quête d'un nouveau lieu d'implantation ?

▶ ALEXIS CIMOLINO

La réouverture du Musée de la ville de SQY, du moins dans sa partie expositions, ce n'est pas pour tout de suite. L'établissement affiche 3 pôles : ressources, patrimoine, et expositions. C'est ce dernier qui avait dû fermer en mars 2024, lui qui était jusqu'alors implanté dans un bâtiment commun avec la médiathèque du Canal, à Montigny-le-Bretonneux, en raison de la volonté d'extension et d'utilisation de ces locaux par l'École 2 600.



Le Musée de ville occupait jusqu'au 2 mars 2024 des locaux dans le bâtiment de la médiathèque du Canal. Les bureaux de ses équipes y sont toujours, mais la partie exposition est désormais fermée.

« On a une pépite qu'on a souhaité conserver (l'École 2 600, qui forme des étudiants à la cybersécurité, est une jeune école mais à la notoriété déjà grandissante, Ndlr), le prix en a été le déménagement du musée. On avait vraiment l'espoir d'une fermeture de courte durée [...] »

Ça n'a pas pu se faire (l'implantation dans les locaux un temps évoqués, Ndlr), mais de toute façon, le projet existe. Ce n'est pas une fermeture déguisée, c'est une étape intermédiaire, affirme, contacté par La Gazette, Eric-Alain Junes,

vice-président de SQY à la culture et adjoint à Montigny. L'idée, c'est de rebondir et de trouver des locaux qui lui permettent de réaliser une mission pour laquelle il existe. »

Initialement, le musée aurait dû emménager, depuis septembre dernier déjà, à quelques mètres de son ex-implantation, à l'espace Saint-Quentin, dans des locaux auparavant occupés par le magasin Hema (lire notre édition du 9 avril 2024). Mais nous avons récemment appris auprès du centre commercial que c'est finalement l'enseigne Primaprix qui devrait bientôt s'installer au sein de cette surface. « Il y avait un accord de principe, concède Eric-Alain Junes. Le centre commercial a privilégié une enseigne avec probablement un meilleur intérêt commercial. On peut aussi comprendre les impératifs commerciaux. » Il ajoute que l'Agglomération est toujours « dans une réflexion pour réimplanter ce musée dans de bonnes conditions ».

De bonnes conditions, c'est-à-dire notamment avec une surface plus grande, tandis que les anciens locaux faisaient 400 m². L'établissement aurait besoin de plus, voire beaucoup plus. « Ça va de 500 m² [mais] si on trouvait demain un projet de 3 000 m², on pourrait tout à fait l'occuper et faire une cité européenne du design, on a les collections pour », précise Corinne Meyniel, directrice de la culture à SQY. Pour rappel, le Musée de la ville dispose de plusieurs collections, notamment celle liée au thème « Design et modes de vie », forte de 3 000 objets.

D'où l'enjeu de ne pas s'installer n'importe où. « Ce qu'on ne souhaite vraiment pas, c'est trouver un lieu pour du moyen terme, insiste Corinne

Meyniel. On cherche un projet de musée, un vrai, on ne cherche pas un plan B. On cherche le futur Musée de la ville. Et ce n'est pas une réflexion qui se fera en 6 mois. « L'idée n'est pas de réimplanter le musée à tout prix, dans n'importe quelles conditions, mais de lui offrir, par cette nouvelle implantation, une meilleure utilisation du lieu, et d'optimiser ses missions d'accueil du public dans de bonnes conditions, à la fois les visiteurs, mais aussi les classes, les publics scolaires... », abonde Eric-Alain Junes.

Et les exigences ne portent pas que sur la taille des locaux. La place centrale et la desserte sont également recherchées. « Un équipement culturel de 1^{er} plan qui n'est pas facilement accessible en transports en commun crée de l'inégalité sur le territoire, souligne la directrice de la culture. Il faut un lieu grand, accessible, raisonnable en termes de budget, où on accueille énormément de publics scolaires. Si ce n'est pas un endroit facilement accessible [...], où un car scolaire ne peut pas se garer... ». Elle ajoute ne pas voir à SQY beaucoup d'endroits autres que l'Hypercentre de Montigny répondant à ces critères.

« On cherche à la fois à l'espace Saint-Quentin, mais aussi dans d'autres lieux possibles », confie Eric-Alain Junes. On est vraiment dans une réflexion actuellement. » Le vice-président à la culture assure rester « tout à fait confiant » à l'idée d'y parvenir, reconnaissant toutefois que « ce n'est pas évident de trouver des locaux qui répondent à tous les impératifs ».

Corinne Meyniel, elle, semble un peu plus pessimiste. « Avec une année 2025 compliquée budgétairement et 2026 qui sera une année d'élection, c'est très difficile de se projeter maintenant sur des projets [d'une telle surface] qui demandent beaucoup d'investissement », avoue-t-elle. Si le musée a fermé son accueil pour les expositions, ses équipes, composées de 11 salariés, conservent elles leurs bureaux à l'étage. « Au sein de ces bureaux, il y a toujours un centre de documentation qui accueille le public (chercheurs, étudiants, journalistes) », ajoute aussi la directrice de la culture. Elle poursuit en évoquant aussi la mission patrimoine du musée, qui, elle, ne dépend pas des locaux. Elle cite par exemple les ateliers d'histoire locale réalisés avec les habitants de La

Fermé depuis un an, l'établissement, qui devait déménager en septembre dernier à l'espace Saint-Quentin, renforce sa programmation hors-les-murs et cherche toujours un lieu d'accueil plus grand pour ses collections.

Verrière, ce « qui a abouti à un livre, qui va sortir dans les semaines qui viennent ».

Sans oublier également la programmation hors-les-murs, que le musée va renforcer. « L'activité du musée, qui n'est pas qu'au niveau de son lieu d'exposition, rappelle Eric-Alain Junes. On a commencé à faire, à l'image de ce qu'on a fait pour le théâtre, actuellement en travaux, des expositions hors-les-murs. » Il mentionne entre autres une exposition aux Claves-sous-Bois qui « a recueilli un vrai succès ». « Apparemment, les communes de l'agglomération sont très favorables à ce que nous poursuivions dans cette voie », affirme-t-il.

« Cette fermeture des locaux à Montigny a été l'occasion de ça, de découvrir qu'il y a peut-être des communes de l'agglomération où on nous connaissait mal, et que là, il y a peut-être l'occasion de se déployer sur le territoire, de construire des nouveaux projets en collaboration avec d'autres équipements, les élus du territoire, les publics », juge Corinne Meyniel.

La directrice de la culture annonce d'ailleurs « un programme 2025 qui est magnifique » sur ce plan. Et ce dès mars, avec le début de « 4 mois d'ouverture à la Commanderie [à Élancourt] sur une grande exposition design et technologie ». À l'automne, place aux 50 ans du quartier de 7 Mares, à Élancourt, qui donneront lieu à « tout un volet d'actions envers les publics dans le cadre de la mission patrimoine, mais également à une grande exposition design, pour essayer, si c'est possible techniquement, de reconstituer un habitat de 1975 avec nos collections design », détaille-t-elle, sans oublier en novembre ou décembre à la mairie de Villepreux, une exposition sur le plastique dans les années pop, ou encore une adaptation de l'exposition Space age pour les étudiants, à la BU, à Guyancourt.

« Donc finalement, cette année, on va se retrouver à monter des expositions qui seront plus grandes que celles qu'on aurait pu faire dans nos locaux, et qui vont nous permettre de sortir des objets de la collection design qu'on pouvait difficilement exposer dans les ex-locaux », résume Corinne Meyniel. Elle annonce aussi « un travail de fond » sur les réserves du musée, alors que la plateforme actuelle de réserves, à Élancourt, est trop petite. « On est en train de prospecter un lieu, à SQY », glisse-t-elle. ■

À l'espace Saint-Quentin, des fermetures et des projets

L'espace Saint-Quentin, où espérait s'installer le Musée de la ville pour ses nouveaux locaux, connaît une certaine mutation. L'enseigne Hema a donc fermé et sa cellule, un temps envisagée pour accueillir le musée, devrait bientôt être occupée par une boutique Primaprix, groupe espagnol de magasins discount. « Une enseigne en pleine expansion en France, qui enrichira l'offre du centre », se félicite l'espace Saint-Quentin.

Hema n'est d'ailleurs pas la seule enseigne à baisser définitivement le rideau au sein du centre commercial. Celles-ci se sont multipliées au cours des derniers mois. Contacté, l'espace Saint-Quentin nous confirme ainsi les fermetures de Starbucks et Marionnaud. « Ces fermetures résultent pour la plupart du contexte lié au marché et à la concurrence qui s'est développée très récemment », et s'inscrivent « dans la dynamique naturelle du cycle de vie des centres commerciaux et marquent un nouveau chapitre dans l'évolution de l'espace Saint-Quentin », nous explique le centre commercial, qui annonce donc aussi, à l'inverse, « des projets d'ouverture de nouvelles enseignes », lesquels « sont en cours mais restent pour le moment confidentiels ».

Seul nom d'enseigne dévoilé, donc, Primaprix. Pour le reste, pas de nom, mais une certaine typologie tout de même. Le centre commercial évoque ainsi des « projets structurants visant à diversifier encore davantage l'offre commerciale, tels que l'équipement de la maison, le prêt-à-porter et la chaussure ». « Afin de garantir le succès de ces nouvelles implantations, nous avons développé le programme Tandem, un accompagnement sur mesure qui soutient les enseignes à chaque étape de leur installation jusqu'à l'exploitation de leur commerce, ajoute l'espace Saint-Quentin. Ces initiatives s'inscrivent dans notre ambition de répondre aux attentes des consommateurs et des enseignes tout en dynamisant l'attractivité du site. »

Autre nouveauté, mais qui est davantage une évolution, l'agrandissement de la pharmacie. Il s'agit même de « la 1^{re} étape concrète » de la transformation du centre. La pharmacie deviendra alors « la 2^e plus grande officine des Yvelines » et viendra « renforcer le positionnement du centre sur les services essentiels », avance l'espace Saint-Quentin. Autre marqueur de transformation, le centre commercial entend « bientôt démarrer un projet de modernisation du parcours clients, preuve de notre engagement envers ce site et de notre confiance dans son potentiel à continuer d'attirer et de fidéliser les enseignes ainsi qu'une clientèle variée ».

Sepur **60** ANS

60 ANS D'ENGAGEMENT POUR UN AVENIR PLUS PROPRE

En 1965, la toute première benne à ordures ménagères Sepur a été mise en circulation dans la ville de Plaisir (78).



**Prendre soin d'ici et de demain,
depuis 1965.**



VILLEPREUX

Vives tensions entre une association et le maire, qui obtient la protection fonctionnelle

L'édile s'est vu octroyer la protection fonctionnelle au conseil municipal du 27 janvier. Il dénonce « un acharnement » de l'association ANV, qui l'a notamment attaqué en justice pour la démolition de la piscine.

▶ ALEXIS CIMOLINO

La piscine municipale de Villepreux a été démolie à l'automne dernier. La démolition de cette piscine extérieure, qui était fermée depuis 2 ans et demi et auparavant ouverte que 2 mois par an, a été réalisée pour des raisons budgétaires, selon la municipalité. Mais elle a conduit à un nouveau recours de l'Association notre Villepreux (ANV), présidée par Kouros Golgolab, ex-candidat aux municipales de 2020, qui avait déjà attaqué la Ville sur le programme immobilier à côté du collège. Le recours de trop pour le maire, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), qui s'est vu octroyer la protection fonctionnelle lors du conseil municipal du 27 janvier.

« Je vis avec l'équipe municipale ce que l'on peut considérer comme un véritable acharnement de la part de cette association sur certains projets qu'on peut porter, commence par nous confier l'édile. Il y a une étape supplémentaire qui a été franchie par l'association et son président sur le sujet de la piscine. Ils ont décidé d'utiliser une procédure pénale qui consiste, par une citation directe, à faire comparaître la personne visée, en l'occurrence moi-même, le maire, devant un juge. Ce n'est pas une plainte, ni une procédure avec une instruction judiciaire ou autre, [...] et là, engager une procédure pénale, je ne peux pas laisser ça sans suite. Donc j'ai demandé cette protection fonctionnelle, car ça me touche en tant que maire. » Et pas seulement, à en croire l'édile, car certaines attaques de l'ANV (pas celles sur la piscine) auraient également visé sa famille.

Le maire accuse également le groupe d'opposition Agir tous pour Villepreux de collusion avec l'ANV. « À l'occasion des vœux [...], j'ai été filmé par ces personnes ou des très proches de ces personnes, et 24 h plus tard, les vidéos en question se retrouvaient sur les médias de l'ANV, évoque-t-il. [Il y a] aussi des pièces du dossier du conseil municipal, notamment sur le sujet de la protection fonctionnelle, que l'ANV ne peut pas avoir puisque le dossier du conseil municipal est uniquement remis aux élus, et on sait que ce sont les élus d'opposition qui ont transmis les pièces [...], avant même que le conseil municipal ait pu être réuni et ait pu débattre. » Un conseil municipal tendu où l'opposition a voté



Le maire pointe « un véritable acharnement » de la part de l'ANV, dont le président assure ne citer « jamais le nom du maire » mais attaquer « l'action, les résultats et la fonction ».

contre la protection fonctionnelle, avançant un manque d'information concernant le coût pour les Villepreuxiens.

« Ils nous ont demandé l'envoi des pièces d'assurance (qui prend en charge les frais de représentation jusqu'à un certain plafond, Ndlr), on leur a envoyé, nous explique le maire. Je ne pars pas en procès. C'est une citation directe, il va y avoir une audience en mai, et potentiellement une 2^e date. La 1^{re} date vise plutôt à expliquer à la personne qui fait la requête – l'ANV – qu'ils vont devoir quand même consigner un montant, [...]. Si ce qu'ils (l'ANV) avancent est totalement fantasmé, ils vont devoir des dommages et intérêts. Donc la 1^{re} audience vise à fixer le montant de ces possibles dommages et intérêts, et la 2^e audience sera sur le fond. Donc [...] dans à peu près 6 mois, on a terminé, et l'affaire sera balayée d'un revers de main. » Selon lui, ces procédures qu'il qualifie « d'opportunistes et abusives » sont surtout guidées par un calendrier électoral, à « à peu près 1 an maintenant de la prochaine élection [municipale] ».

Concernant la démolition de la piscine, le maire fait savoir que celle-ci a coûté 160 000 euros. « On se fait mal une fois, mais c'est le coût d'une saison d'ouverture », argue-t-il, rappelant que sur le site désormais de l'ex-piscine, il ne pourrait « y avoir que de l'équipement ».

Du côté de l'ANV, le son de cloche est bien sûr radicalement différent. « On ne met pas en cause le permis de démolir mais la destruction d'un bien public et d'une piscine qui a été rénovée pour près d'un demi-million d'euros 2 ans auparavant, souligne Kouros Golgolab. Un bien public ne peut pas être démolir par un permis de démolir.

[Il] doit être constaté, désaffecté, puis déclassé, pour revenir dans les biens privés de la commune, pour pouvoir être démolir. [...] Ça n'a pas été fait. »

« 2^e problème » soulevé par le président de l'ANV : « La démolition a coûté 164 000 euros, ceci rajouté aux 450 000 euros dépensés en 2022 pour rénover cette piscine. On ne sait pas d'où il a sorti cet argent, et le bon de commande pour la démolition a été signé après la démolition. [...] Et 3^e problème, le périmètre du terrain de cette piscine n'était pas constructible, il a été rendu constructible par la révision du PLU en 2024. Or, personne n'a été informé du fait qu'il soit rendu constructible. » Il n'avance pas non plus les mêmes chiffres que le maire sur le coût de fonctionnement de la piscine. 58 277 euros, comme indiqué sur un document publié sur le site internet de l'ANV, évoquant aussi un montant de 565 000 euros pour le gymnase et 659 000 euros pour les centres de loisirs. Kouros Golgolab assure s'appuyer sur les comptes de la Ville pour donner ces chiffres.

Concernant la demande de protection fonctionnelle du maire, Kouros Golgolab estime que celui-ci « se pose en victime ». « On ne cite jamais le nom du maire, on attaque l'action, les résultats et la fonction du maire, mais jamais lui en personne », assure-t-il. Il se défend aussi de toute collusion : « Dire que l'on n'est pas d'accord avec le maire et avoir les mêmes idées que moi, c'est une collusion avec moi ? [...] Les gens de l'opposition ont été stupéfaits comme toute la population du comportement du maire, de son autoritarisme, ses décisions solitaires. [...] Je ne suis pas élu, ce sont des gens qui ont leur discernement. Dire ce genre de propos sur des élus de l'opposition, c'est un manque de respect pour eux. » ■

■ EN BREF

■ SQY Cinq collèges saint-quentinois participent au programme CitoYens ! du Département

Des élèves de 4^e et de 3^e de Montigny, Plaisir, Guyancourt, Trappes et Élancourt prennent part à ce programme organisé en collaboration avec des sites emblématiques des Yvelines.

CitoYens ! C'est le nom de l'opération organisée par le conseil départemental des Yvelines. Elle se déroule depuis le 10 janvier et jusqu'au 5 mai et vise à « faire appréhender aux jeunes l'importance de l'action individuelle au service du collectif, de les aider à prendre leur juste place de citoyens du monde », indique le Département dans un communiqué.

Cette année, des élèves de 3^e et de 4^e issus de 18 collèges des Yvelines participent. Parmi eux, 5 établissements situés à SQY : les collèges Giacometti (Montigny), Apollinaire (Plaisir), Les Saules (Guyancourt), Le Village (Trappes), et La Clef de Saint-Pierre (Élancourt). Les 3 premiers cités prennent part au parcours « L'engagement citoyen en Yvelines », (en collaboration avec la Maison Blum, le château de Versailles et la Maison Zola – musée Dreyfus, surtout pour les 4^e), tandis que les 2 autres se mobilisent sur le parcours « De la Résistance à



Le collège La Clef de Saint-Pierre, à Élancourt, fait partie des 5 collèges saint-quentinois et des 18 établissements yvelinois participant au programme CitoYens !

l'Europe », qui, en partenariat avec la Maisons Triolet-Aragon, Jean Monnet, les Archives départementales et le Pavillon présidentiel de la Fondation Charles de Gaulle, est davantage destiné aux 3^e.

Nouveauté en 2025, le programme est aussi ouvert « aux adolescents et jeunes majeurs suivis par l'ASE et aux seniors en établissements et à domicile grâce au dispositif Telescapades via les plateformes de connexion de l'agence départementale AutonomY », ajoute le communiqué. ■

■ EN BREF

■ LES CLAYES Une enquête publique sur le stationnement dans la commune

Les personnes résidant et travaillant aux Clayes-sous-Bois peuvent voter jusqu'au 31 mars au sujet du stationnement dans la commune.

La municipalité des Clayes-sous-Bois a lancé une grande enquête, au travers d'un rapide questionnaire à remplir, sur le stationnement dans ses rues. L'ensemble de la population habitant et travaillant sur la commune a jusqu'au 31 mars pour y répondre. « Cette démarche, menée de concert avec les habitants, les commerçants et les entreprises, permettra à l'équipe municipale d'arrêter une décision et d'œuvrer à son application avant la fin de l'année », précise le dernier magazine municipal.

Deux scénarios sont envisagés. Le premier est un élargissement des zones de stationnement payant avec 1 h 30 gratuite. Le second propose la suppression du stationnement payant et son remplacement par des zones bleues sur des périmètres élargis de la commune. Pour répondre à ce questionnaire, rendez-vous sur le site internet les-



Le devenir du stationnement aux Clayes-sous-Bois est soumis à l'avis des habitants et des entreprises installés sur la commune.

clayessousbois.fr. La solution retenue « sera communiquée par mail, ainsi que sur l'ensemble de nos supports de communication (magazine, site internet et réseaux sociaux) », indique la Ville. ■



■ EN IMAGE

SQY Les trottinettes new look sont entrées en service

Depuis le 30 janvier, les trottinettes électriques en libre service déployées à SQY ne sont plus les mêmes. Exit le vert menthe à l'eau de Tier, place au rouge orangé du nouvel opérateur, Voi. Ce dernier propose aussi des vélos électriques dans son offre. Les trottinettes, elles, contrairement à celles du précédent opérateur, sont équipées « d'un système de reconnaissance du nombre de passagers qui permet aux véhicules de se bloquer si plus d'un passager », indique SQY sur son site internet. Un contrôle d'identité via l'application de l'opérateur permet aussi de vérifier que les usagers ont plus de 16 ans. Côté coût, l'utilisateur doit payer, pour un usage unique, 1 euro de frais de déblocage puis 22 centimes la minute. Divers abonnements existent aussi. Le paiement est à effectuer via l'application Voi, à télécharger impérativement pour pouvoir utiliser ces petits véhicules.

VOISINS L'avenue de la Pyramide fermée temporairement pour travaux

Des travaux engendrant la fermeture de l'avenue de la Pyramide, au niveau de l'accès au nouveau quartier de la Remise, à Voisins, du 3 au 28 février inclus.

Le nouveau quartier de la Remise, à Voisins-le-Bretonneux, prend forme. L'avenue de la Pyramide, qui jouxte ce nouveau quartier, est ainsi temporairement fermée, du 3 au 28 février inclus, dans le cadre des travaux de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de la Remise. « Des ouvertures ponctuelles pourront être mises en place en fonction de l'avancement du chantier », précise la municipalité vicinoise sur son site internet. Cette fermeture ponctuelle « est nécessaire pour la réalisation des travaux d'assainissement, de réseaux divers et d'aménagement de la voirie », liste la Ville. Les riverains qui habitent aux alentours, ainsi que les services de secours, bénéficieront d'un accès garanti, conformément à un plan de déviation qui est consultable sur le site internet voisins78.fr. Quant à la collecte des déchets, elle sera maintenue dans les conditions habituelles.

SQY Une distribution alimentaire à l'UVSQ ce jeudi

L'UVSQ collabore avec l'association Linkee pour organiser des distributions alimentaires aux étudiants précaires. La prochaine est prévue le 13 février sur le campus de Guyancourt.

L'UVSQ, en collaboration avec Linkee (association distribuant les denrées invendues dans les commerces à des étudiants précaires), a entamé ses distributions de colis alimentaires en 2025. Le 13 février, elle en sera même à sa 3^e de l'année civile. Celle-ci se tiendra sur le campus de SQY, au sein du bâtiment Vauban, à Guyancourt, de 13 h à 14 h 30. Pour en bénéficier, les étudiants doivent s'inscrire et « apporter un sac et un justificatif étudiant en cours de validité pour récupérer les produits de la distribution », indique l'UVSQ. Linkee recherche aussi des bénévoles pour aider lors des distributions. Les distributions suivantes sur le campus de SQY sont prévues les 6 et 20 mars et les 3 et 17 avril. Détails sur uvsq.fr.

■ EN BREF

GUYANCOURT Nouvelle résidence proposant du BRS dans le quartier de Villaroy

Un nouveau programme immobilier, baptisé Palladio-Wright, va voir le jour à Guyancourt, dans le quartier de Villaroy. Il proposera des logements en Bail réel solidaire.



Le programme immobilier Palladio-Wright va voir le jour dans le quartier de Villaroy, à Guyancourt, à l'angle des rues Franck Loyd Wright, Andrea Palladio et Marc Bloch.

Après la résidence Floralia, composée de 28 logements en BRS (Bail réel solidaire), qui est installée dans le nouveau quartier de la Remise à Voisins-le-Bretonneux (lire notre édition du 22 octobre 2024), et d'autres programmes ailleurs à SQY, c'est au tour de la ville

« C'est le premier programme de ce type à Guyancourt, et le premier de cette ampleur dans tout le département des Yvelines », a expliqué le maire DVG, François Morton, dans une vidéo relative au sujet.

Pour rappel, le BRS propose à des ménages aux revenus modestes de devenir propriétaire du bâti mais pas du foncier, ce qui permet de proposer des prix inférieurs au marché de 30 %. « Vous devenez propriétaire des murs, tandis qu'un organisme foncier solidaire reste propriétaire du terrain, avec une redevance mensuelle modique de 1 euro/m² [...]. Certains appartements sont encore disponibles », précise la municipalité sur son site internet. Pour plus de renseignements, consulter le site internet ville-guyancourt.fr, ou rendez-vous le 16 juin à 19 h au pavillon Waldeck-Rousseau, à l'occasion d'une réunion publique organisée à ce sujet. ■

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Fermeture pour deux semaines de la piscine intercommunale Allende

L'équipement géré par SQY sera fermé du 15 février au 2 mars pour maintenance technique annuelle.

Comme c'est le cas chaque année, la piscine intercommunale Salvador Allende, située aux Clayes-sous-Bois, doit fermer « dans un souci de bonne exploitation », selon la municipalité clétienne. Cette fermeture pour maintenance technique durera du 15 février au 2 mars. « Il s'agit de la vidange annuelle et réglementaire des bassins, ainsi que divers travaux de maintenance », explique la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet. Pour consulter les tarifs et horaires d'ouverture habituelle de cet équipement géré par l'agglomération de SQY, rendez-vous sur saint-quentin-en-yvelines.fr ou contacter le 01 30 55 14 08.

LA VERRIÈRE

L'internat de l'ERPD va fermer, mais aucun changement pour les autres élèves qui y sont scolarisés

L'internat de l'ERPD va fermer. Mais pour les autres enfants qui fréquentent l'établissement, aucun changement n'est à prévoir sur leur scolarité, assure la Ville, alors qu'un collectif affirme le contraire.

► PIERRE PONLEVÉ

L'ERPD (École régionale du premier degré) de La Verrière va fermer son internat en 2026. Et uniquement son internat. Car, selon la municipalité verriéroise, « un mystérieux collectif a distribué un tract alarmiste et une pétition douteuse sur l'avenir de notre École régionale du premier degré », explique le maire LR, Nicolas Dainville, dans un message publié le 31 janvier sur Facebook. Un tract qui distillerait des informations erronées.

La Gazette a échangé avec le maire, qui a tenu à rétablir la vérité sur la situation actuelle et le devenir de l'établissement. « Pour cet établissement, c'est une situation qui est particulière, parce que le site de l'ERPD appartient à la région Île-de-France. Il y a une école dans le bâtiment de l'ERPD, où il y a 120 enfants d'Orly Parc 2 qui y sont scolarisés avec un chef d'établissement qui, lui, est un salarié de l'Éducation nationale », commence l'édile. « En plus de ces 120 écoliers, il y a également



L'ERPD (École régionale du premier degré) est située 2 rue Georges Lapière, à La Verrière.

« un peu plus d'une vingtaine d'élèves inscrits en internat qui sont fléchés par la Région dans cet établissement, pour des problématiques sociales notamment », poursuit-il.

Or, depuis plusieurs années, une baisse continue du nombre d'élèves fréquentant l'internat est constatée. « Je ne connais pas la raison précise mais force est de constater qu'il y avait près d'une centaine d'internes il y a 20 ans, aujourd'hui il y en a 25. Et, depuis plusieurs années, il y avait des réflexions, avec une hypothèse de travail de la

Région, pour regrouper tous les internes du département dans un seul ERPD (La Batellerie, Ndlr), situé à Conflans-Sainte-Honorine. Là, l'Éducation nationale et la Région ont confirmé, il y a à peu près 1 semaine, la fermeture de l'internat de notre ERPD », explique Nicolas Dainville.

Ce regroupement serait effectif à l'horizon 2026. Mais pour les enfants non internes qui sont inscrits dans cette école, cela n'aura aucun impact sur la poursuite de leur scolarité. « Ils sont et resteront scolarisés dans les

locaux », martèle l'élue. L'école continuera de fonctionner, si ce n'est que les internes ne seront plus présents.

Autre point évoqué par le maire, le projet de rachat du bâtiment de l'ERPD par SQY, dans le cadre de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) gare-Bécannes, qui sera composée du quartier de l'Agiot, du terrain des Bécannes (37 ha), et de 7 ha en cœur de ville (lire notre dossier du 21 janvier). « Dans le cadre de cette ZAC, l'agglomération de SQY achèterait à la Région, et pour le compte de la Ville, le bâtiment qui deviendra à terme une vraie école communale qui appartiendra et sera pleinement gérée par la Ville », mentionne le maire.

Ainsi, les élèves déjà scolarisés dans l'établissement côtoieront les enfants du futur écoquartier gare-Bécannes. Par ailleurs, une réhabilitation de l'ERPD sera faite, « avec tous les aménagements nécessaires pour redonner un coup de jeune à ce bel établissement », ajoute le maire. Avant de conclure : « Toutes les hypothèses de travail sur l'ERPD ont été régulièrement évoquées en conseil municipal, dans tous les conseils d'école de l'établissement, ainsi qu'après des fédérations de parents d'élèves, en toute transparence. Ce collectif essaie de faire peur aux gens alors même que c'est un dossier qui est hyper positif pour la Ville, ça a toujours été très clair ». ■

LES CLAYES Nouvelle vente de livres jeunesse à 1 euro devant Cultura

Le magasin Cultura situé dans le centre commercial Alpha Park, aux Clayes-sous-Bois, organise une nouvelle vente de livres jeunesse à 1 euro, le samedi 15 février.

La ville des Clayes-sous-Bois, l'association Lire c'est partir et le magasin Cultura, situé au centre commercial Alpha Park, aux Clayes-sous-Bois, s'associent une nouvelle fois pour proposer une nouvelle vente de livres jeunesse à 1 euro, sur le parking de Cultura, le samedi 15 février de 10 h à 17 h. Au vu du succès des précédentes éditions, cet événement proposera une nouvelle fois « des ouvrages, des albums ou encore des livres de poche, adaptés aux plus jeunes lecteurs (dès 2 ans) au prix unique de 1 euro », explique un communiqué transmis par la municipalité clétienne. Au total, plus de 20 000 ouvrages seront disponibles. Cette opération a pour but « d'agir en faveur de la lecture et de lutter contre l'illettrisme. Convaincus qu'avec ce prix attractif, les familles auront plus de chance de faire entrer le livre dans leurs foyers, les partenaires agissent de façon collective au service de tous les lecteurs », précise le communiqué.

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Des travaux en cours avenue du Manet

Ces travaux concernent principalement la réfection de la voirie et des espaces verts. Ils ont débuté le 3 février, pour un mois.



Ce chantier s'inscrit « dans un projet d'amélioration de l'environnement urbain et de sécurisation de la circulation pour les piétons et les véhicules », affirme la municipalité.

Les rénovations de rues se sont multipliées à Montigny-le-Bretonneux ces derniers mois et c'est aujourd'hui l'avenue du Manet, dans le quartier éponyme, qui est concernée. Depuis le 3 février, des travaux y sont en cours. Ils s'étendent sur « une surface de 1 935 m² » et concernent « la réfection de la voirie et des espaces verts », pré-

cise la commune de Montigny sur son site internet.

Ce chantier, qui doit durer un mois, s'inscrit « dans un projet d'amélioration de l'environnement urbain et de sécurisation de la circulation pour les piétons et les véhicules », indique la municipalité. Cela comprend la réfection complète de la chaussée, l'amé-

nagement des trottoirs et des passages piétons, la mise en accessibilité des espaces publics, la création et l'embellissement des espaces verts, ou encore l'installation de nouvelles infrastructures pour le mobilier urbain », énumère la Ville.

Le projet comprend aussi une dimension environnementale, puisqu'il doit permettre de « limiter l'apport des eaux pluviales de ruissellement dans le réseau communautaire », souligne la commune. « Une noue paysagère de 285 m² permettra de récupérer les 1^{ères} pluies de la chaussée et des trottoirs, voire une pluie d'une ampleur remarquable dite décennale. Après mise en charge, les eaux sont rejetées vers le réseau d'eau pluviale par l'intermédiaire de trop pleins (évacuation du surplus d'eau) », est-il ainsi expliqué sur le site internet municipal. Le montant exact des travaux s'élève à 233 911,02 euros TTC. ■

EN BREF

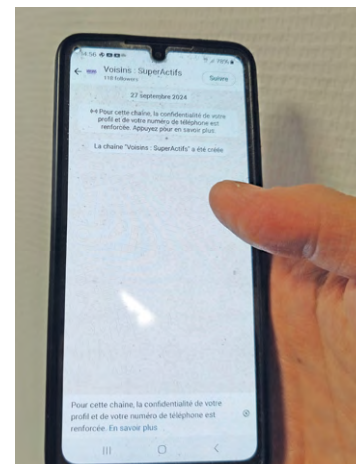
VOISINS

La commune lance une chaîne WhatsApp pour les seniors

Intitulée *Voisins : SuperActifs*, elle permettra aux seniors de recevoir des actualités les concernant sur leur smartphone.

Qui a dit que les personnes âgées ne pouvaient pas se servir d'un smartphone ? La commune de Voisins-le-Bretonneux a lancé depuis le mois dernier une chaîne WhatsApp destinée aux seniors. Intitulée *Voisins : SuperActifs*, elle « vous permettra de rester informés des actualités qui vous concernent, en temps réel, directement sur votre smartphone », avance la municipalité sur son site internet. Des actualités dans différents domaines, comme les sorties culturelles, les ateliers, ou encore les activités sportives douces.

« Pratique, utile et facile d'utilisation, cet outil à l'interface simple permet de recevoir, directement sur le smartphone, toutes les informations qui touchent les plus de 60 ans », peut-on par ailleurs lire dans un article du SQY mag à ce sujet, assurant que « bien sûr, les participants de cette chaîne WhatsApp resteront ano-



SuperActifs « vous permettra de rester informés des actualités qui vous concernent, en temps réel, directement sur votre smartphone », avance la commune.

nymes et aucune information personnelle ne sera communiquée ». La ville de Voisins propose elle un tutoriel, à consulter via son site internet voisins78.fr. Pour toute question, contacter le 01 30 48 58 89, ou rendez-vous à l'espace Marianne. ■

COIGNIÈRES

On a testé... le mythique roadster Mazda MX-5, qui fête cette année ses 35 ans

La Gazette a pu passer une journée au volant de la célèbre Mazda MX-5, une voiture plaisir qui ne ressemble à aucune autre, prêtée par le garage Technic auto services, à Coignières.

► PIERRE PONLEVÉ

L'esprit « Jinba Ittai », prôné par le constructeur automobile japonais Mazda, faisant référence à la symbiose entre un cavalier et son cheval, évoque également le ressenti d'un conducteur au volant d'un véhicule de la marque. Cet esprit, nous l'avons pleinement ressenti au volant de la Mazda MX-5, le cabriolet le plus vendu au monde, que La Gazette a pu essayer, un jour durant, grâce au garage Technic auto services, basé 3 rue des Frères Lumière, à Coignières, qui commercialise des modèles neufs et d'occasion, des marques Mazda et Mitsubishi.



Fabien Laurente, responsable du site Mazda, à Coignières, aux côtés de la discrète mais très charmante Mazda MX-5, ici dans sa version RF (pour Retractable fastback).

Le 35^e anniversaire d'un modèle iconique

La 1^{re} Mazda MX-5, baptisée NA, a été présentée en 1989. Depuis, 4 générations se sont succédées (NB, NC et ND) offrant un plaisir de conduite inégalé au fil des ans. Ce roadster fête cette année ses 35 ans.

Pour l'occasion, du 5 au 9 février, était organisé, au parc des expositions de la porte de Versailles, le salon *Rétromobile*, où plusieurs modèles et séries spéciales toutes générations de MX-5 confondues, ont été présentés aux visiteurs. Le modèle pris en main est une Mazda MX-5 RF (Retractable fastback)

de 2025, c'est-à-dire avec un toit en dur escamotable s'ouvrant en 13 secondes chrono.

« Parmi les 3 concessions Mazda du groupe Rabot situées dans les Yvelines (à Buchelay, Mareil-Marly et Coignières, Ndlr), nous sommes la dernière née de la fratrie. Cela fait 5 ans

que nous sommes ouverts », présente Fabien Laurente, directeur du site de Coignières. « Nous vendons une centaine de voitures par an, ce qui est plutôt satisfaisant. Et nous faisons environ 8 entrées atelier par jour. Nous sommes une petite concession avec 6 employés qui travaillent ici. Cela permet de développer une approche plus intimiste avec nos clients », décrit-il. Bien que Mazda soit encore peu connue du grand public, elle mérite d'attirer davantage l'attention, tant pour la beauté et l'originalité de ses modèles que pour la fiabilité de sa marque.

Vient le temps de l'essai. La 1^{re} impression que nous avons eue en nous installant à bord, c'est de faire corps avec la voiture, parfaitement installé dans les sièges en cuir chauffants, du plus bel effet. Appréciables lorsque nous roulons en mode cabriolet, par 5 °C en cette journée hivernale de février. Notre version d'essai, dans un gris sobre, était discrète mais ô combien charmante. L'habitacle est moderne et soigné, avec pléthore d'équipements et d'aides à la conduite, désactivables selon l'envie. Les 3 compteurs à aiguille derrière le volant rappellent l'univers de la moto. La boîte de vitesse manuelle, une des meilleures existantes, est très précise et agréable à utiliser, le levier tombant parfaitement sous la main.

En conduite, les 132 ch de notre modèle d'essai suffisent, tant la voiture est légère. Nous avons été surpris du confort à bord, avec des amortisseurs et des suspensions efficaces. On peut envisager de longs périodes sur autoroute sans se fatiguer. Nous avons ensuite pris la direction de petites routes sinueuses, sur lesquelles le roadster montre tout son potentiel. Nous enchaînons les virages avec une facilité déconcertante, un sourire aux lèvres à chaque changement de rapports. La voiture colle à la route, la direction est précise et le freinage est rassurant. À l'instar de l'Alpine A 110 (lire notre édition du 23 avril 2024), nous sommes là-aussi au volant d'un véritable karting. Cette voiture nous a procuré un plaisir de conduite comme rarement nous l'avions vécu auparavant.

Fin de la journée, il est temps de restituer cette MX-5 au concessionnaire, non sans un pincement au cœur. Nous remercions le garage pour le prêt de ce véhicule, tout en réfléchissant à en acquérir une, tant le temps passé derrière le volant nous a empli de joie. Pour plus de renseignements sur la marque, rendez-vous sur le site coignieres.mazda.fr ou contacter Fabien Laurente au 01 53 29 99 60 ou à f.laurent@rabot-auto.fr. ■

■ EN BREF

GUYANCOURT Enquête publique sur l'installation de l'entreprise DS Group à Villaroy

La société DS Group, qui souhaite s'implanter dans le quartier de Villaroy, est soumise au compte-rendu de l'enquête publique, qui est menée jusqu'au 18 février.



La société DS Group devrait s'implanter sur une parcelle de 5 738 m², dans le quartier de Villaroy, à Guyancourt, en bordure de la rue Caroline Aigle.

L'entreprise DS Group, spécialisée dans le design automobile, souhaite déménager. Déjà implantée dans le centre-ville de Guyancourt, « la société envisage de déménager ses bureaux à Villaroy, dans la ZAC (Zone d'aménagement concerté) aménagée par SQY, pour s'y développer dans des locaux plus spacieux », précise un article du dernier magazine muni-

cipal de Guyancourt.

Elle devrait s'installer sur une parcelle de 5 738 m², en bordure de la rue Caroline Aigle. Un permis de construire est attendu pour le premier semestre 2025, préalablement à un chantier qui devrait s'engager pour une durée d'1 an à partir de mi-2025. Ainsi, « pour permettre

la réalisation de ce projet, SQY initie le déclassement du domaine public d'une partie d'une voie de chantier créée entre la RD 91 et la rue Victor Baltard et qui n'a plus lieu d'être », poursuit le magazine municipal.

Les habitants peuvent s'exprimer sur ce déclassement au travers d'une enquête publique, proposée jusqu'au 18 février, car une partie du terrain où devrait s'installer DS Group appartient au domaine public routier. « Le public pourra consigner ses observations et propositions en adressant un courrier au siège de SQY et à l'accueil de l'hôtel de ville de Guyancourt, ou encore en écrivant par courriel à enquetepublique.foncier@sqy.fr », indique le magazine municipal. Une permanence du commissaire enquêteur pour recevoir les observations aura lieu le 18 février, de 14 h à 17 h, à l'hôtel d'agglomération de SQY, situé rue Henaff, à Trappes. ■

■ EN BREF

SQY Saint-Valentin : messages à diffuser et atelier de fabrication de cartes

Pour la Saint-Valentin, plusieurs communes de SQY permettent aux habitants de montrer leur amour à leur âme sœur par des messages sur les panneaux lumineux ou avec un atelier de fabrication de cartes.

Le 14 février, c'est la Saint-Valentin. Cette fête des amoureux est l'occasion de montrer son amour à son ou sa bien aimé(e). Comme chaque année, plusieurs communes de SQY, comme Maurepas, Plaisir ou Villepreux proposent aux habitants d'afficher leurs messages d'amour, à destination de leur âme sœur, sur les panneaux lumineux disséminés un peu partout sur le territoire. À Maurepas, les messages sont à envoyer à communication@maurepas.fr avant le 13 février, à 12 h. À Villepreux, les messages sont à envoyer avant le 13 février à communication@villepreux.fr. Concernant Plaisir, les messages à diffuser (de 100 caractères maximum espaces compris), sont à envoyer directement sur le site internet ville-plaisir.fr, avant le 14 février à 9 h 30. Les messages, pour les trois villes, seront diffusés



Les habitants qui envoient leurs messages auront la chance de les apercevoir sur les panneaux lumineux des communes concernées, comme ici, à Plaisir, l'année dernière.

pendant la journée du 14 février. Par ailleurs, à La Verrière, le centre social Rosa Parks propose un atelier de fabrication de cartes pour la Saint-Valentin, le 13 février de 14 h à 17 h, sur inscription (renseignements au 01 30 50 13 00). ■

MONTIGNY Portes ouvertes et santé mentale à la fac de médecine

L'UFR Simone Veil – Santé accueillera une journée portes ouvertes le 12 février, ainsi qu'un forum sur la santé mentale le 18 février.

Les journées portes ouvertes de l'UVSQ touchent à leur fin. Les dernières se tiennent le 12 février de 15 h à 19 h à l'UFR Simone Veil – Santé, située à Montigny. Programme et inscription sur uvsq.fr. Par ailleurs, l'UFR Simone Veil – Santé accueillera quelques jours plus tard, le 18 février, de 12 h 30 à 14 h 30, un forum sur la santé mentale. « Un moment d'échange et de sensibilisation pour mieux comprendre et en parler », indique l'université sur sa page Facebook. Entre temps, 2 autres rendez-vous liés à la santé mentale se seront déroulés à l'UVSQ, dont un stand intitulé *Pèle-mêle mental* sera en effet présent le 14 février à la Maison de l'étudiant Marta Pan, à Guyancourt, « pour échanger et déconstruire les clichés sur la santé mentale », précise l'UVSQ. Le stand d'information, de 11 h 30 à 14 h 30, sera accompagné d'un atelier de destigmatisation des clichés sur la santé mentale, de 12 h à 13 h. Détails sur le site internet de l'université.

GUYANCOURT

Des enfants du CME ont planté une micro-forêt à la petite Minière

Le 5 février, 17 enfants du conseil municipal des enfants ont réalisé les premières plantations de ce qui sera une future zone boisée, chemin de la petite Minière.

► ALEXIS CIMOLINO



Près de 330 essences, notamment des érables, charmes, chênes, tilleuls, ou encore merisiers ont été plantés sur cette parcelle d'environ 700 m².

À la place d'un court de tennis désaffecté, des érables, charmes, chênes, tilleuls, ou encore merisiers. À Guyancourt, chemin de la petite Minière, des enfants du Conseil municipal des enfants (CME) de la Ville ont planté près de 330 essences sur cette parcelle d'environ 700 m². Un projet mis en œuvre conjointement par la municipalité et la Société des grands projets (SGP).

« On travaille avec la SGP depuis déjà pas mal de temps sur ce projet de compensation », explique le maire DVG de Guyancourt, François Morton. Dans le cadre de la construction de la

ligne 18, de la gare, il a fallu abattre des arbres. Donc il y a une compensation réglementaire, qui se fait en forêt de Pierrelaye, dans le Val d'Oise. À raison d'1 arbre coupé, 3 arbres plantés. Dès le départ, on a soumis le projet à la SGP, d'avoir des mesures d'accompagnement, c'est-à-dire de la compensation complémentaire, mais sur le territoire guyancourtois. Donc on a identifié un certain nombre de terrains qui pouvaient s'y prêter, dont celui-ci [...], qui ne servait plus depuis des années. »

Le court de tennis a été déconstruit en janvier. « Il y avait de l'enrobé, complètement imperméabilisé, qu'on est

venu enlever, pour redonner l'espace naturel », précise Antoinette Beausant, responsable environnement de la ligne 18 pour la SGP. Et le 5 février dernier, 17 des 35 enfants du CME de Guyancourt, membres des commissions nature et pollution-prévention, ont procédé aux 1^{res} plantations de ce qui sera une zone boisée. Parmi eux, Océane. « On a planté de nouveaux arbres pour remplacer ceux qui avaient été enlevés », confie cette Guyancourtoise âgée de 10 ans, et qui est actuellement dans sa 2^e année au CME, où elle s'est engagée « pour que la vie dans la ville pour les enfants soit mieux ».

Les arbres plantés sont des essences locales, respectant une charte et étant labellisés en ce sens. Il faudra attendre environ 2 ans pour que ces arbres atteignent leur taille adulte. « Au bout d'1 an, le plant va commencer à avoir un peu plus de feuillage. [...] Tous les ans, ça peut aller jusqu'à 1 m développement », complète Camille Clowez, assistante maîtrise d'ouvrage biodiversité à la SGP. La SGP va ensuite continuer encore quelque temps à suivre le développement des espèces. « On va suivre pendant les 5 1^{res} années, voir l'efficacité de la mesure, et pour aussi éventuellement changer des plants s'il y a de la perte, indique Antoinette Beausant. Ensuite, ce sera la Ville qui prendra le relais. » ■

PLAISIR La deuxième édition d'Ensemble pour nos assos organisée le 13 février

La Ville organise la deuxième édition d'Ensemble pour nos assos, un événement au cours duquel bénévoles et acteurs associatifs peuvent se rencontrer et échanger.

La ville de Plaisir va organiser la deuxième édition de son événement Ensemble pour nos assos, le 13 février, de 18 h à 21 h 30, au théâtre Coluche. Un rendez-vous participatif ouvert à tous (membres de bureau, salariés, bénévoles...) qui sera précédé, à 17 h 30, de la signature d'une convention de partenariat avec HelloAsso, acteur qui accompagne les associations en leur fournissant des outils numériques pour financer leurs projets. Ensemble pour nos assos est un événement phare dédié aux acteurs du monde associatif. « Grande nouveauté cette année, des experts de la vie associative seront présents pour accompagner et conseiller les participants. Parmi eux : HelloAsso, Passerelles et compétences, le Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) et le Guichet unique vie associative de SQY », liste un communiqué de la municipalité. Au programme : 3 ateliers-conférences animés par ces partenaires. Plus d'informations sur ville-plaisir.fr.

SQY Deux dons de sang à venir en février

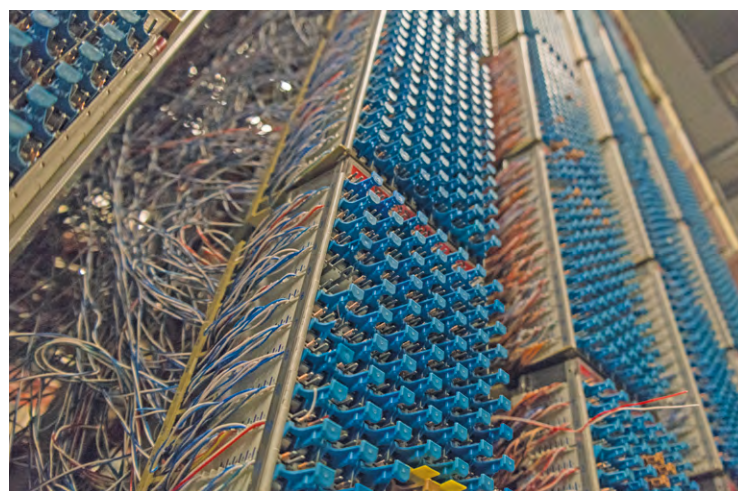
Deux collectes de sang vont être organisées à SQY. Elles auront lieu le 20 février à Maurepas et le lendemain à Voisins-le-Bretonneux.

Des collectes de sang sont fréquemment organisées par l'EFS (Établissement français du sang) à SQY. Les prochaines collectes se dérouleront le jeudi 20 février, de 14 h 30 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Maurepas, et le vendredi 21 janvier, aux mêmes horaires, à la maison du Mérantais, située à Voisins. « Chaque jour, 10 000 personnes font un don de sang, de plasma ou de plaquettes et un million de patients sont soignés chaque année grâce aux dons bénévoles de généreux citoyens », rappelle l'EFS. Pour pouvoir donner son sang, quelques conditions sont à remplir. Il faut peser plus de 50 kg, avoir entre 18 et 70 ans et être en bonne santé. Afin de localiser une collecte et s'inscrire, rendez-vous sur le site internet dondesang.efs.sante.fr.

EN BREF

SQY L'utilisation du réseau cuivre est terminée à Guyancourt et Magny

Depuis le 31 janvier, l'arrêt du réseau cuivre ADSL est entré en vigueur dans trois villes des Yvelines, dont Guyancourt et Magny-les-Hameaux.



Guyancourt et Magny-les-Hameaux passent donc désormais uniquement par la fibre optique pour se connecter à internet.

Au revoir l'ADSL, bonjour la fibre. Depuis le 31 janvier, dans trois villes des Yvelines, l'arrêt du réseau cuivre ADSL est entré en vigueur. Parmi elles, Guyancourt et Magny-les-Hameaux. Ces communes passent donc désormais uniquement par la fibre optique pour se connecter à internet. Avec Le

Mesnil-Saint-Denis, également concernée depuis cette date, cela touche environ 20 000 habitants.

« Pour continuer à pouvoir téléphoner et recevoir internet, il est nécessaire de passer à la fibre auprès du fournisseur d'accès de votre choix si ce n'est pas encore fait, indiquent les municipa-

lités guyancourtoise et magnycoise sur leur site internet. Si vous êtes en pavillon, c'est à vous d'engager les démarches. Si vous êtes en immeuble, rapprochez-vous de votre syndic de copropriété ou de votre bailleur. »

Guyancourt et Magny-les-Hameaux sont respectivement fibrées à 99,96 et 99,90%, rapporte TV78 dans un reportage sur le sujet. « On s'assure qu'on choisit des communes qui ont déjà la fibre installée dans l'ensemble des adresses, de façon à ce que le transfert et la migration du cuivre vers la fibre se passe sans coupure pour les clients », affirmait alors Karine Dussert-Sarthe, directrice Île-de-France d'Orange (l'opérateur propriétaire du réseau cuivre), au micro de la chaîne locale. Les autres villes vont suivre. « Notre objectif est de faire toutes les communes et tous les clients d'ici 2030 », précise-t-elle auprès de nos confrères. ■

COIGNIÈRES Des aménagements mis en place dans la rue des Bosquets

Pour lutter contre les problèmes de circulation dans la rue des Bosquets, à Coignières, plusieurs aménagements ont été récemment mis en place.

Suite à une concertation menée par la ville de Coignières avec des habitants dans la rue des Bosquets, en raison notamment de signalements relatifs à des problèmes de circulation, une réunion s'est déroulée sur place, le mercredi 29 janvier. Une réunion en présence du maire DVG, Didier Fischer, d'Olivier Rachet, conseiller municipal, d'une dizaine de riverains de ladite rue, du responsable du service voirie et de la directrice des services techniques. Suite à cela, plusieurs aménagements ont été installés pour permettre d'améliorer la circulation dans le secteur, à savoir « le maintien du potelet, la mise en place d'une ligne jaune, l'installation de panneaux à l'entrée de chacune des voies et la réduction de la vitesse à 15 km/h », précise la municipalité.

ENGAGÉS

**POUR L'AMÉLIORATION
DU CADRE DE VIE**



Nous créons des espaces intégrés dans des quartiers attractifs, où il fait bon vivre, en favorisant le bien-être, la sécurité et le lien social au sein de nos résidences.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

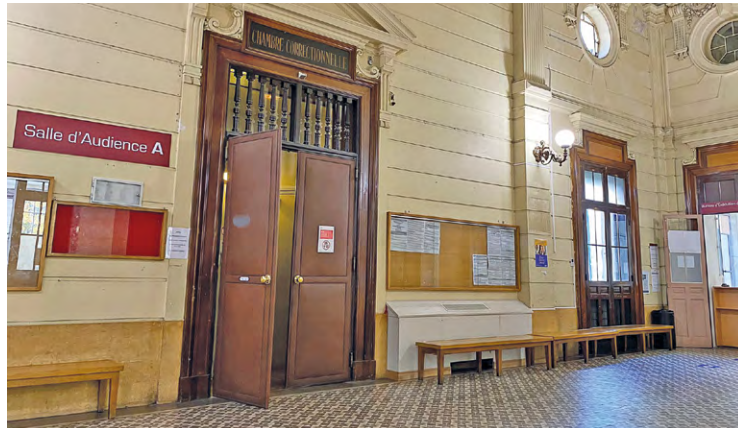
Le tribunal de Versailles a fait face à l'horreur en jugeant un homme, le 31 janvier qui a téléchargé des images et vidéos pédophiles sur le Darknet. Des fichiers mettant en scène des adultes, des enfants, des bébés et même des animaux. Cet homme de 49 ans, résidant à Maurepas, a accumulé pas moins de 657 000 photos et 30 000 vidéos pédophiles.

Plus de 687 000 fichiers obscènes retrouvés dans son ordinateur

Deux heures durant, le procès de cet homme, qui a été arrêté à son domicile de Maurepas en décembre dernier, a fait ressortir le pire de ce que la nature humaine est capable de faire. À la barre, il a raconté dans le moindre détail son parcours. « Les forces de l'ordre étaient remontées à lui via un signalement de la plateforme Pharos, un

Maurepas Un pédophile condamné à trois ans de prison ferme

Un homme âgé de 49 ans et résidant à Maurepas, a fini en prison pour avoir téléchargé des images et des vidéos pédophiles qui dépassent l'entendement.



Le tribunal de Versailles a condamné un pédophile à de la prison ferme pour avoir téléchargé une quantité invraisemblable d'images et de vidéos pédophiles qui mettaient en scène des enfants, des bébés, des animaux.

site gouvernemental de signalement de contenus illicites. En octobre 2022, elle avait remarqué le téléchargement de trois vidéos aux noms sans équivoque. Les policiers ne se doutaient pas de ce qu'ils allaient découvrir », précise un article de 78actu.

Le Maurepasien avait l'habitude de télécharger des images sordides pendant plus d'une heure, et ce,

quotidiennement. « Les plus difficiles à trouver qui sont les plus violentes », a-t-il lui-même expliqué lors de son audition. Le jour, la nuit... son ordinateur tournait en permanence pour télécharger ces contenus sur le Darknet. Ce père de famille cachait même ses trouvailles en cryptant ses disques durs et les rangeait dans des dossiers classés par thématique, par acte ou par âge.

Le président du tribunal a montré des images « insoutenables », mettant en scène de très jeunes enfants d'à peine 5 ans, jusqu'à des bébés qui portaient encore des couches. Alors que les images défilent, le président du tribunal l'interroge : « Il y a cette enfant qui n'est même pas au primaire. Il y a cette gamine d'à peine 12 ans. Et si c'était votre fille sur cette photo ? C'est quoi le plaisir d'aller chercher ça sur le Net ? Ces images, ce sont des viols, des souffrances, des vies détruites ! ». Face à ces propos, c'en est trop. L'homme s'effondre en pleurs.

« Accroché solidement à la barre avec ses mains blanchies par la crispation, lui raconte sa plongée dans l'horreur. Beaucoup de pornographie classique. Puis beaucoup moins classique. Et de la solitude, une rupture sentimentale », poursuit 78actu. Il tente de s'expliquer : « J'ai une problématique pédophile. Je suis attiré par les filles de moins de 10 ans. Tout cela est difficile. Dans le flot des fichiers que je téléchargeais, il y avait des choses encore plus horribles que d'autres. J'ai archivé, stocké. J'étais dans une accumulation compulsive. Mais je ne m'en prendrai jamais à elles ».

Pourtant, en mars 2014, cet homme a déjà été condamné par

la justice pour des téléchargements dérangeants ainsi qu'une agression sexuelle commise sur sa nièce de 4 ans. Pour ces faits, il avait suivi des soins, arrêtés au bout de quelques années car sa situation semblait aller mieux. « Maintenant, j'ai la ferme intention de continuer des soins. Ad vitam », a-t-il déclaré.

La procureure de la République a ensuite pris la parole, prononçant des mots très forts. « Les pleurs de Monsieur ne me touchent pas. Mais ceux des enfants de cette industrie horrible, qui ont le visage torturé, les yeux bandés, oui. Au parquet, on en voit des horreurs. Des crimes abominables. Là, j'ai été absolument écoeuvrée par les images que j'ai été contrainte de regarder pour caractériser les infractions. Je n'arriverai jamais à oublier ces images [...] ».

Elle demande 5 ans de prison avec incarcération. Finalement, après délibération, le tribunal a condamné l'homme à 3 ans de prison ferme, ainsi qu'un suivi sociojudiciaire durant 7 ans. Il est également interdit de tout accès à Internet et aux réseaux sociaux pendant 6 mois. Menotté, il murmure, avant d'être emmené par la police : « Il faut que je tienne pour mes enfants ». ■

Plaisir Lors d'un contrôle routier, un homme tente de s'échapper menotté... en vain

Un automobiliste âgé de 34 ans a été placé en garde à vue, dimanche 2 février en fin d'après-midi, pour avoir voulu s'échapper lors d'un contrôle routier mené dans la rue Pierre Maître, à Plaisir, non loin du centre commercial Mon Grand Plaisir. Alors que les policiers étaient en train de réaliser des contrôles routiers, cet homme s'est approché au volant de sa voiture, puis a ralenti en feignant de s'arrêter et a ensuite redémarré en trombe, malgré la circulation dense à cette heure-ci. En voulant fuir, le trentenaire a percuté une voiture. Un policier arrive alors à son niveau, se met à sa hauteur et sort son arme de service. « Le fuyard est mis en joue et finit par obtempérer. Il sort de sa voiture et est plaqué au sol où il est immobilisé puis menotté. Mais en dépit des menottes et de la présence de nombreux fonctionnaires, il parvient à prendre la fuite au milieu de la circulation », précise un article du Parisien. Cet homme défavorablement connu des services de police est finalement stoppé par un policier hors service, exerçant au commissariat d'Asnières-sur-Seine. Le mis en cause a été conduit au commissariat de Plaisir. ■

Villepreux Démantèlement du squat qui était installé à La Poste

Une collaboration entre les riverains et de multiples acteurs a permis de mettre fin au squat qui était installé depuis plusieurs mois sur le terrain de La Poste, à Villepreux.



Un individu qui avait élu domicile sur le terrain de La Poste, à Villepreux, a été incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy car il a été condamné à 12 mois de prison.

Le jeudi 6 février, un squat qui était installé sur le terrain de La Poste, à Villepreux, a été démantelé par la Police nationale. Ce squat était installé depuis plusieurs mois sur ce terrain dérangeant la tranquillité des habitants.

« L'occupant du squat, aux comportements déviant qui ont fait l'objet de plusieurs instructions judiciaires,

est incarcéré à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, depuis le 3 décembre dernier. Déféré en comparution immédiate à la suite d'une arrestation, il a été condamné à 12 mois de prison et devrait, à l'issue de cette période, quitter le territoire », indique un communiqué transmis par la ville de Villepreux.

Grâce à un signalement effectué il

à plusieurs mois par des riverains à la municipalité, le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), « a rapidement entrepris des démarches, malgré le fait que l'occupation illégale des lieux se situait sur un terrain privé et en dehors du périmètre communal, limitant de fait son pouvoir d'action, n'ayant ni autorité, ni compétence à agir sur cette parcelle », poursuit le communiqué.

Une collaboration efficace entre plusieurs acteurs et payante

C'est pourquoi, une réunion a eu lieu en décembre dernier, mobilisant différents acteurs, notamment le maire de Villepreux, les riverains importunés par cette situation, les représentants de La Poste, le commissariat de Plaisir, la préfecture des Yvelines, ainsi que des représentants de la ville voisine des Clayes-sous-Bois, pour trouver une solution. Ainsi, une ordonnance de référé, « introduite par La Poste [...] fut la première étape, qui a permis d'activer l'expulsion, puis le mandatement d'un huissier par La Poste pour notifier au contrevenant cette expulsion », explique le communiqué. ■

Expulsion qui a eu lieu par le concours de la force publique, prononcée par le juge, le 6 février. Les débris ont été enlevés le lendemain, par une entreprise mandatée par La Poste. Pour éviter qu'une telle situation se reproduise, le maire de Villepreux s'est réuni avec son homologue des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD), et les équipes départementales de La Poste. En résulte, des aménagements préventifs, qui ont été installés sur place.

« Je remercie chaleureusement les riverains pour leurs remontées d'informations précieuses qui nous aurons permis d'alimenter chaque fois davantage la préfecture, La Poste et la Police nationale, et ce, dès le début de cette occupation illégale. Surtout, je les remercie de leur patience. Il aura fallu plusieurs mois avant que l'expulsion ne devienne effective. Ce dossier nous montre malheureusement une réalité : celle de la longueur et de la complexité de certaines procédures. Je veux remercier les équipes du préfet, et celles du commissariat de Plaisir, qui ont su se mobiliser activement pour mettre un terme à cette situation de non-droit », s'est exprimé l'édile dans le communiqué. ■

Poissy

La Ville de Poissy reconnue coupable dans la mort d'une jeune fille de 6 ans

En octobre 2020, Olivia, une enfant de 6 ans, trouvait la mort, écrasée par un mur d'un gymnase. Le 7 février, le tribunal de Versailles a condamné la municipalité de Poissy à 150 000 euros pour homicide et blessures involontaires.



Suite au décès d'Olivia, une cellule médico-psychologique avait été mise en place afin d'accueillir les enfants bouleversés, ainsi que les parents.

À l'époque, la commune de Poissy avait été profondément marquée. Le 22 octobre 2020, une cloison du gymnase Caglione s'effondre alors que plusieurs enfants - 27, encadrés par trois éducateurs - sont en train d'effectuer un stage de judo. Deux sont blessés dont un grièvement. Tout d'abord Hugo, 6 ans,

a plusieurs fractures à sa jambe, sans pour autant que son pronostic vital soit engagé. En revanche, pour Olivia, sa camarade du même âge, il est déjà trop tard. La petite fille est transportée à l'hôpital pour enfant de Necker mais les examens révèlent qu'elle est en état de mort cérébrale. Il faut attendre deux

jours pour que cette enfant qui avait toute la vie devant elle expire son dernier souffle...

Les parents portent plainte contre la ville de Poissy et l'enquête commence. Comme le rapporte *Le Parisien*, celle-ci pointe plusieurs négligences dès l'édification de ce mur survenue en 1992. En cause, l'absence de fixation au niveau du sol ou des murs latéraux avec, de surcroît, l'expertise pointant du doigt « un équilibre précaire de l'ouvrage dont la conception ne pouvait mener qu'à son effondrement ». Un mystère plane en plus : qui a réalisé ces travaux ? Dans les archives de la commune, aucun document sur une éventuelle demande et/ou autorisation n'a pu être trouvée, la faute à une numérisation pas encore effective. Seul « indice », une facture pour 132 carreaux de plâtre. Deux édiles pisciacais ont dû être interrogés à la barre le 7 février, date du jugement au tribunal correctionnel de Versailles. Karl Olive ouvre le bal. Il indique « ne jamais avoir été alerté sur la dangerosité » du mur en question car une commission de sécurité datant de 2017 n'avait rien fait remonter. Toutefois, il assume ses responsabilités dans « ce drame épouvantable ». Le quotidien d'informations régionales

précise que le député Renaissance de la 12^e circonscription des Yvelines avait tout de suite diligenté un audit sur la totalité des établissements recevant du public (178) au sein de la cité Saint-Louis.

Quant à Sandrine Berno dos Santos, la juge lui a un peu volé dans les plumes. Lorsque l'édile clame que « 300 interventions ont eu lieu sur ce gymnase en dix ans », la magistrate lui a balancé de but en blanc : « Et personne n'a rien vu ? Là, c'est une question de compétences ! » Par ailleurs, avant les délibérations, la maire est revenue à la barre pour s'adresser à la mère d'Olivia. « Je suis moi-même mère de famille et je ne peux imaginer la douleur ressentie quand on perd un enfant. Au nom de la ville de Poissy, je veux m'excuser une nouvelle fois et vous assurer que nous ferons tout ce que nous pourrons pour que cela ne se reproduise jamais » relate *Le Parisien*, avant que les deux femmes ne s'enlacent.

La cour a donc jugé la Ville coupable et surtout est allée plus loin que les 50 000 euros d'indemnités requis par le ministère public. C'est 150 000 euros que la municipalité devra payer à la famille d'Olivia. Sandrine Dos Santos ne prévoit pas de faire appel. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► LA RÉDACTION

Mantes-la-Jolie Le serial voleur « à la roulotte » du parking de la gare identifié

Entre le 24 décembre 2024 et le 6 janvier 2025, plusieurs faits de ce type sont commis dans le parking Indigo de la gare SNCF de Mantas-la-Jolie. L'exploitation des traces et indices réalisée par les agents de la Police technique et scientifique s'avère fructueuse puisqu'elle mène à l'identification d'un mineur isolé, déjà incarcéré à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (91) pour des faits similaires. Les investigations réalisées permettent de rapprocher dix-sept faits. Le 6 février, le principal suspect est extrait de la prison et entendu par les enquêteurs. Il reconnaît les faits en expliquant qu'il passait son temps « à casser les voitures ». Il sera jugé par le tribunal des enfants le 25 février. Dans cette attente, il est placé en détention provisoire dans le même établissement où il purge sa première peine. ■

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Tour de France : encore un passage par Villepreux en 2025

La dernière étape du Tour 2025, qui s'élancera de Mantes-la-Ville le 27 juillet, traversera finalement une ville de SQY, en l'occurrence Villepreux, habituée au passage des coureurs ces dernières années.



Villepreux est pratiquement abonnée au passage du Tour de France. Elle a notamment vu la dernière étape de la Grande boucle traverser son territoire en 2018, 2020 (photo), 2021, 2022 et 2023.

ARCHIVES LA GAZETTE DE SQY

Le Tour de France et les Yvelines, c'est une longue histoire d'amour, qui dure depuis 2018 (exceptions faites de 2022 et, pour cause de JO, de 2024) et se poursuivra au moins jusqu'en 2029 (voir encadré) avec le départ de la dernière étape d'une commune du département. En 2025, si l'étape finale s'élancera de Mantes-la-Ville (un dévoilement de la ligne de départ s'est d'ailleurs tenu dans cette commune, sur le parvis de la mairie, le 4 février, en présence d'élus locaux et de Christian Prudhomme, directeur du Tour et président d' Amaury sport organisation, comme indiqué par le Département dans un communiqué), une commune de SQY sera elle

Si le dévoilement initial du parcours, sans le détail ville par ville, laissait penser qu'il n'y aurait pas de passage sur le territoire saint-quenti-

noises sont à noter. Notamment en 2023, lorsque l'ultime étape s'était élancée de Montigny-le-Bretonneux et plus précisément du Vélo-drome national (lire notre édition du 29 août 2023) – un an avant que celui-ci accueille d'autres épreuves cyclistes, celles sur piste des Jeux olympiques et paralympiques – puis avait traversé de nombreuses autres villes de l'agglomération.

Cette année, ce ne sera donc pas le cas. Hormis Villepreux, pas d'autre ville de SQY à l'honneur, selon le communiqué du conseil départemental, qui cite comme autres communes yvelinoises Limay, Porcheville, Gargenville, Épône, Nézel, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Maule, Les Alluets-le-Roi, Crespières, Davron, Feucherolles, Chavenay, Fontenay-le-Fleury, Saint-Cyr-l'École, Versailles, Viroflay et Vélizy. Rendez-vous le 27 juillet pour cette 21^e et dernière étape, longue au total de 120 km, qui après les Yvelines, prendra comme à son habitude la direction des Hauts-de-Seine, avant la mythique arrivée sur les Champs-Élysées, qui devrait sourire à un sprinteur, tandis que le vainqueur du classement général et donc du Tour revêtira une ultime fois le maillot jaune devant l'Arc de Triomphe. ■

Les Yvelines prolongent leur partenariat avec le Tour de France et Paris-Nice jusqu'en 2029

À quelques jours de la Saint-Valentin, c'est une romance qui dure et semble infinie. Le département des Yvelines annonce, dans un communiqué en date du 4 février, la prolongation de son partenariat avec Amaury sport organisation (ASO), l'organisateur du Tour de France et de Paris-Nice. Cette collaboration, effective depuis 2010 pour la Course au soleil et depuis 2018 pour la Grande boucle, court désormais jusqu'en 2029. Elle se manifestera, pendant encore au moins les 4 prochaines années, par un départ des 2 1^{ères} étapes de Paris-Nice et de la dernière étape du Tour de France depuis le département. En 2025, ce sera donc Le Perray-en-Yvelines puis Montesson pour les 2 1^{ères} étapes de Paris-Nice, puis Mantes-la-Ville pour l'ultime étape du Tour.

« Ce grand moment populaire a toute sa place dans le département des Yvelines et permet de mettre en valeur notre territoire exceptionnel. Renouveler cette convention est une façon de préparer l'avenir », a notamment déclaré Pierre Bédier, le président du conseil départemental, dans des propos relayés par le communiqué, à l'occasion de l'annonce de la prolongation du partenariat. « Le département des Yvelines a tout, non seulement pour la compétition cycliste, mais aussi pour la pratique de la bicyclette au quotidien » a lui loué Christian Prudhomme, directeur du Tour et président d'ASO.

aussi traversée par les coureurs. En l'occurrence Villepreux, habituée du passage de la Grande boucle sur son territoire, puisqu'elle a notamment déjà été traversée par le peloton en 2018, 2020 (lire notre édition du 22 septembre 2020), 2021, 2022 ou encore 2023.

nois (voir *La Gazette* du 5 novembre 2024), il y aura donc bien une commune de l'agglomération qui aura le plaisir de voir les coups de pédale des coureurs. Villepreux est en revanche bien la seule à SQY en 2025, alors que les années précédentes, quelques passages mémo-

Rugby Plaisir écrase le derby yvelinois et met fin à une série de 3 défaites

Le Plaisir rugby club s'est imposé avec le bonus offensif face au MLSGP (54-31), le 9 février lors de la 16^e journée de Fédérale 2.

Fin de série pour le Plaisir rugby club, mais dans le bon sens du terme. Après 3 défaites de suite, les Plaisirois ont renoué avec la victoire le 9 février lors de la 16^e journée de Fédérale 2, remportant largement le derby yvelinois à domicile face à Maisons-Laffitte/Saint-Germain/Poissy (54-31). Un succès accompagné du bonus offensif, dans un match où cela avait pourtant mal commencé pour Plaisir, puisque les visiteurs inscrivirent un essai transformé au bout de 5 minutes. Mais la réaction des hommes de Sébastien Roncalli était d'ampleur : 5 essais en 1^{re} période, tous transformés. Le PRC dominait nettement les débats à

la pause, menant 35-12. 3 autres essais plaisirois au retour des vestiaires (8 au total dans cette partie) et, malgré le fait que les visiteurs soient eux allés 5 fois à dame lors de la rencontre, c'est bien Plaisir qui s'imposait sur un large score, se relançant et réalisant la bonne opération avec cette victoire à 5 points. Au classement, le PRC reste toutefois 4^e, à 3 points du 2^e, Gennevilliers, et à 4 points du leader Tours. Pour rappel, les 2 1^{ères} vont directement en 16^{es} de finale dans ces poules de 12 équipes, tandis que les équipes terminant de la 3^e à la 6^e place doivent passer par des barrages. Prochain rendez-vous le 16 février à Surgères, 9^e. ■

Cyclisme Championnats d'Europe sur piste : le Saint-Quentinois Timmy Gillion sélectionné

L'équipe de France s'apprête à disputer les championnats d'Europe de cyclisme sur piste. Ceux-ci se déroulent du 12 au 16 février à Heusden-Zolder (Belgique). La délégation tricolore sélectionnée pour cette compétition est composée de 7 pistards. Parmi eux, Timmy Gillion, du Vélo club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines (VCESQY-team Voussert). Le sprinteur âgé de 22 ans sera ac-

compagné de Tom Derache, Rayan Helal, Etienne Oliviero et Sébastien Vigier chez les hommes, ainsi que de Marie-Divine Kouame et Marie-Louisa Drouode chez les femmes. Déjà médaillé d'argent aux championnats d'Europe en 2021 et 2022 et de bronze en 2023, parviendra-t-il à améliorer ses précédentes performances à l'échelon continental ? ■

Omnisports Parcours de motricité, escalade et rollers à Élancourt

Le 15 février, le gymnase Terray accueille des parcours de motricité pour enfants jusqu'à 8 ans, tandis que le 17 février, se tiendra au gymnase Chastanier un événement Testez le sport : escalade et rollers.

2 rendez-vous sportifs sont programmés ces prochains jours à Élancourt. D'abord, le 15 février, de 9 h à 12 h, des parcours de motricité sont mis en place au gymnase Terray. « En accès libres, ils sont adaptés aux enfants de maternelle et d'élémentaire, ainsi qu'aux tout petits, pour favoriser une sortie sportive et ludique en famille. Enjamber un obstacle, grimper, marcher à 4 pattes, ramper, sauter à cloche-pied : [...], vos enfants devront mettre leur équilibre et leur agilité à l'épreuve », détaille la commune. Le créneau 9-10 h est réservé aux moins de 3 ans, tandis que celui de 10 à 12 h est destiné aux 3 à 8 ans. Il sera aussi possible de pratiquer du sport connecté, de

10 à 12 h, via une technologie « reliant la projection d'image à la reconnaissance du mouvement », ajoute la municipalité. Détails au 01 30 66 50 15.

Le 17 février, rendez-vous cette fois au gymnase Chastanier de 17 h 30 à 19 h pour un événement escalade et roller, dans le cadre du dispositif Testez le sport. « En famille, entre amis, ou même en solo, venez pratiquer le roller et l'escalade, auprès des Geckos et des Shocks (2 clubs locaux, Ndlr), précise la Ville. Ces séances sont ouvertes à tous, quels que soient votre âge et votre niveau. » Entrée libre, renseignements au 01 30 69 71 30. ■

Badminton Un tournoi national de badminton à Voisins ce week-end

Le centre sportif Les Pyramides, à Voisins-le-Bretonneux, accueille les 15 et 16 février, à partir de 8 h, un tournoi national de badminton. Il s'agit d'une compétition

annuelle organisée par le Badminton club vicinois. Le samedi sera consacré aux doubles (femmes, mixtes, hommes), tandis que le dimanche, seront programmés

des matchs en simple (femmes et hommes). Pour le public, l'entrée est libre et gratuite. Détails au 01 30 44 01 80 et à sitebcv@gmail.com. ■

Nous ouvrons la voie aux idées neuves



EUROVIA

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
saint-quentin-en-yvelines@eurovia.com

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Montesson**

48, avenue Gabriel Péri
78360 Montesson
T/ 01 30 15 26 26 - F/ 01 30 15 26 45
montesson@eurovia.com



www.eurovia.fr

Plaisir Naruto et Goldorak héros de la galerie d'Auchan jusqu'à la fin du mois

Les deux personnages de l'univers manga seront à l'honneur au centre commercial, respectivement dans le cadre notamment d'un escape game du 15 au 22 février et d'une exposition du 15 février au 1^{er} mars.



Les événements *Naruto Shippuden* et *Goldorak XperienZ*, respectivement du 15 au 22 février et du 15 février au 1^{er} mars, donneront lieu à des jeux, une exposition, ou encore une boutique éphémère.

Les fans de mangas et d'univers geek vont être servis. Le centre commercial Aushopping Grand Plaisir accueille durant la deuxième moitié du mois de février, deux événements, consacrés l'un à *Naruto*, l'autre à *Goldorak*.

Pour l'événement *Naruto Shippuden*, il faudra faire vite car l'événement dure une semaine, du 15 au 22 février. Il s'agit d'un escape game. « Installé temporairement au cœur du centre, l'escape game promet à ses participants, fans comme curieux, de vivre une expérience immersive et gratuite de 20 minutes (durée du jeu, à laquelle s'ajoutent 10 mn d'explication, Ndlr) au milieu des personnages phares de la saga *Naruto*. Par équipe de 3 à 6, les joueurs devront relever plusieurs défis afin de permettre à *Naruto* de garder le sceau scellé », détaille Aushopping dans un communiqué.

Le jeu est ouvert de 10 h à 18 h 30. Les participants ayant triomphé de l'escape game se verront remettre un « Certificat officiel de ninja », tandis que les 3 équipes les plus rapides de chaque journée remporteront des cadeaux *Naruto*. La participation à cet escape game s'effectue sur inscription et est accessible à partir de 7 ans. Toutefois, les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Pour s'inscrire, rendez-vous sur plaisir. aushopping.com. À noter que le 15 février, de 14 h à 18 h, « pour la première fois en France, les visiteurs pourront venir à la rencontre du ninja en personne », annonce le centre commercial, invitant ainsi à « faire

de superbes photos souvenirs et venir dégustés ».

Autre personnage phare des dessins animés japonais, autre événement. *Goldorak XperienZ* débarque dans la galerie d'Auchan du 15 février au 1^{er} mars. Dans ce cadre, une exposition en lien avec le célèbre robot de l'espace sera notamment proposée.

« Une rétrospective *Goldorak* officielle et unique au monde », assure le centre commercial dans son communiqué, avant d'énumérer ce que les visiteurs pourront y faire : « Observer les pièces incontournables de l'exposition *Goldorak XperienZ* sur un espace dédié de 150 m² ; embarquer pour un voyage immersif à travers les lieux emblématiques de la série : la planète *Euphor*, le Centre de recherche, le Ranch du Bouleau blanc ou le Camp de la Lune noire ; en savoir plus sur la façon dont la série a été créée au Japon à travers des documents de production originaux et des présentations des principaux artisans,

à commencer par le célèbre mangaka *Go Nagai* ; [et] découvrir pour la première fois ou se replonger dans les objets emblématiques des années 1970 et 1980 : produits dérivés, jouets, disques... »

Une boutique éphémère sera aussi mise en place pendant toute la durée de l'événement. Le public y trouvera « des produits issus de différents mangas iconiques comme *Dragon Ball*, *One Piece*, *Naruto*, *Capitaine Flam*, *Albator*, et bien plus encore... », liste le communiqué. Et ce n'est pas tout, puisqu'un jeu *Goldorak XperienZ* sera organisé. Les participants les plus chanceux remporteront 2 places pour la *Japan expo 2025*. Pour participer au jeu, il faut « identifier, dans plusieurs boutiques du centre, les affiches du jeu et les 5 noms des héros qui y sont inscrits », explique Aushopping, ajoutant que « les participants pourront ensuite utiliser la borne de jeu ou leur téléphone portable pour reporter leurs réponses et participer au tirage au sort qui aura lieu le 3 mars ». ■

Plaisir Une journée consacrée à la danse hip hop à Plaisir

Le théâtre Coluche accueille le 15 février un battle hip hop, suivi d'une jam session qui fera aussi la part belle au hip hop à la Clé des champs.

SQY fait la part belle au hip hop. En partenariat avec la compagnie Iffra Dia (du nom de l'ex-danseur de la compagnie Black Blanc Beur, la 1^{re} compagnie de danse hip hop professionnelle en France, aujourd'hui chorégraphe) et les associations angevines Soulshine et L'R de Rien, l'Agglomération organise, le 15 février, un battle hip hop intitulé *Listen to dance*.

Rendez-vous à partir de 15 h à Plaisir, pour « un rendez-vous unique qui rassemblera des danseurs talentueux [...] prêts à se surpasser sur les sets enflammés de DJ Senka », promet l'Agglomération. Et ce « devant un jury d'exception », précise SQY, ajoutant que ce battle est

« une étape de présélection, en préambule au battle d'équipe "From SQY", qui aura lieu en avril [à Magny] lors du week-end hip-hop ».

L'événement hip hop à Plaisir est lui ouvert aux amateurs comme aux danseurs confirmés. Des sessions de 1 contre 1 (adultes) et 2 contre 2 (6-15 ans) seront proposées. À 13 h, se tiendront des présélections fermées au public, avant le battle à 15 h au théâtre Coluche, puis une jam session à 19 h à la Clé des champs. Pour les artistes souhaitant s'inscrire, renseignements à soulshine.openarts@gmail.com. Pour le public, le tarif s'élève à 5 euros (gratuit pour les - de 12 ans). Réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Les Clays Une soirée spéciale à l'espace Noiret pour la Saint-Valentin

Pour la Saint-Valentin, et si vous vous faisiez un petit cinéma ? L'espace Noiret, aux Clays-sous-Bois, propose le 14 février, à partir de 20 h, une soirée animée. Elle sera d'abord marquée par un

quiz avec lots à gagner, avant la projection, à 20 h 30, d'un grand classique du cinéma, *Dirty dancing*, film de 1987 avec Jennifer Grey et Patrick Swayze. Détails sur cine-clays.fr. ■

Élancourt L'École de musique fait son concert d'hiver ce samedi

L'École de musique d'Élancourt, située dans le quartier des 7 Mares, tient le 15 février, à 16 h 30, son concert d'hiver. Celui aura lieu au Prisme, situé à quelques pas de là, et s'intitule *Les Cygnes sauvages*. « Ce spectacle pour petits et grands et créé par l'ensemble *Alba Novella*, sous la direction de Clémence Grégoire, est adapté d'une histoire d'Andersen,

précise la commune d'Élancourt sur son site internet. Il sera joué sur les flûtes de la Renaissance. L'histoire sera racontée par la soprano Marie de Roy. » Les places sont gratuites pour les élèves de l'École de musique, et au prix de 8 euros pour les autres spectateurs. Réservations au 01 30 66 50 78 ou à ecole.musique@ville-elancourt.fr. ■

Magny-les-Hameaux Une soirée sous le signe du swing ce vendredi

Une soirée avec buffet et spectacle musical *Et Dieu créa le swing* est proposée à la Maison de l'environnement le 14 février.

Et Dieu créa le swing. Ainsi s'intitule la soirée proposée ce vendredi à la Maison de l'environnement, à Magny-les-Hameaux. Pour un « 14 février complètement décalé », promet la description de l'événement. Rendez-vous dès 19 h pour « un buffet sur le thème de l'amour et des jeux à thèmes, pour passer une soirée pleine de surprises et de rires », précise la description. Puis, à 20 h 30, place à un spectacle musical. « Du swing, elles en ont à revendre. Des chanteuses virtuoses et endiablées. Une complémen-

tarité de voix qui relève du miracle, et leur confère une alchimie parfaite dans chacune de leurs harmonies. Des cocktails, elles en inventent et en consomment sans modération. Composés de toutes les musiques, de tous les styles, de toutes les inspirations. 3 chanteuses explosives et rayonnantes sachant se révéler aussi ludiques qu'émouvantes, accompagnées par un pianiste aussi ébouriffant qu'époustoufflant », indique le descriptif du spectacle. Les tarifs des places vont de 5 à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

La Verrière Une soirée tango le 14 février

Le soir de la Saint-Valentin, le Scarabée propose une initiation au tango, suivie d'un dîner aux saveurs de l'Argentine, puis d'un concert et d'une démonstration de danse par des professionnels.

Voilà qui devrait donner des idées à de nombreux couples. Une soirée tango argentin est organisée au Scarabée, à La Verrière, le 14 février à partir de 18 h, à savoir le soir de la Saint-Valentin. Tout commence par une initiation danse de 18 h à 19 h « Pour cette soirée de la Saint-Valentin, le Scarabée propose de vous initier

au tango, la danse qui symbolise la sensualité par excellence », indique la description de l'événement. Et les participants ne seront pas encadrés par n'importe qui, puisque Natalia Almada, championne de tango salon en 2011, et Javier Castello, maestro de tango portèno, seront présents. Les plus gourmands pourront pro-

longer la soirée avec un dîner de spécialités argentines, de 19 h à 20 h 30. Enfin, à 20 h 30, un concert en duo avec piano et bandonéon, suivi d'une démonstration de danse par des professionnels, clôtureront la soirée. Les prix des places vont de 10 à 15 euros sans repas, et de 22 à 27 euros avec repas. Réservations via kiosq.sqy.fr. ■



**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**
redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2025
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

			4	5	2	3		
5	3			2	7		6	
4	1	2	3	6			7	5
3		1	2				5	7
	8	7		3	6		4	
		5	7	4		9		
8				7	3		9	
7				5		3		8
1	5			8	4	7		

SUDOKU : niveau difficile

	8	3			5		2	4
5			3		8	9		
						8		
3	9		8	6			5	2
			1			4		
4								
	3						4	8
			7		2			
2	5	4		3	1			

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 299 du 4 février 2025 :

7	1	3	2	8	5	4	9	6
8	2	6	4	3	9	5	1	7
5	4	9	1	7	6	3	2	8
2	7	8	5	6	3	9	4	1
6	5	1	9	4	2	8	7	3
3	9	4	7	1	8	6	5	2
1	3	2	8	5	4	7	6	9
9	8	5	6	2	7	1	3	4
4	6	7	3	9	1	2	8	5

1	7	9	4	5	2	6	3	8
2	8	6	1	9	3	7	4	5
3	5	4	7	6	8	9	1	2
4	6	2	8	7	9	3	5	1
7	1	8	6	3	5	2	9	4
9	3	5	2	4	1	8	7	6
5	2	7	3	1	6	4	8	9
8	9	3	5	2	4	1	6	7
6	4	1	9	8	7	5	2	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



Votre **NOUVEAU**
service de
TROTTINETTES
et **VÉLOS** électriques

*Bougez
autrement !*



Dir. communication SQY - Création B. Ploil - Janvier 2025 © VOI.

Téléchargez l'application



voi.